

**ELC 226 LA CENSURE AU QUÉBEC
(3 crédits)**

PRÉALABLE : aucun

Nombre limite : 40 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Connaître les débuts de la censure religieuse au Québec (1800-1840), l'exercice et les transformations de ce pouvoir (1840-1940), de même que son déclin progressif et l'émergence de la censure étatique (1940-1960). Comprendre le fonctionnement de ces pouvoirs et analyser les objets sur lesquels ils se sont appliqués.

Contenu : Les efforts infructueux de censure avant 1800; la prise de conscience de la nécessité d'une censure efficace (1800-1840); le passage de la censure répressive à la censure prescriptive (1840-1940); l'étiollement de la censure religieuse et le relais étatique (1940-1960). Étude, principalement, de l'imprimé (journaux, romans, essais); analyse de genres populaires (Comic books, littérature érotique); synthèse de l'évolution de la liberté de la presse.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site du Département des arts, langues et littératures à la rubrique [Étudiants actuels](http://www.usherbrooke.ca/dall/etudiants-actuels) (www.usherbrooke.ca/dall/etudiants-actuels).

ELC 226 LA CENSURE AU QUÉBEC

Objectifs spécifiques

Ce cours a pour but de faire connaître la nature et les transformations de la censure au Québec, des origines à 1960. C'est évidemment la censure religieuse qui en constituera l'objet principal, le clergé s'étant institué en gouvernement de la pensée jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Dans un premier temps, on examinera les étapes de cette censure, qui n'est pas tombée du ciel. C'est, en effet, après de nombreuses difficultés, manifestées surtout au début du 19^e siècle, que le clergé institue une censure répressive (ou proscriptive) qui sera assez efficace jusqu'à l'aube du 20^e siècle. Cependant, l'efficacité des moyens de communication et d'impression oblige le pouvoir clérical à changer radicalement de stratégie, développement davantage une censure prescriptive qui sera particulièrement efficace jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Dans un deuxième temps, il s'agira de montrer que, dans trois champs précis (le cinéma, les **Comic books** et la littérature érotique), le clergé voit sa puissance érodée et compte sur le relais de l'État, nouvel acteur dans le paysage censorial à partir des années 50.

En bref, ce cours analysera les deux grands paradigmes qui ont caractérisé les années 1840-1960 : le paradigme dogmatique, dans lequel la vérité a une existence immuable et doit être apprise et le paradigme promotionnel, où la vérité s'épelle dans l'individu et doit être comprise. On posera enfin que la mutation fondamentale d'un paradigme à l'autre s'est faite, au Québec, vers 1950. Le cours se terminera par trois sessions abordant des questions plus larges, propres à éclairer les rapports entre la censure et la littérature : des perspectives philosophiques, génériques et thématiques.

Précisions sur le contenu

La censure religieuse :

La censure inorganisée (1625-1800). Les années difficiles, durant lesquelles le clergé est attaqué et prend conscience de la nécessité de contrôler l'imprimé (1800-1840). Le pouvoir proscriptif, avec Mgr Bourget, Mgr Fabre et Mgr Bruchési (1840-1910) : Louis-Antoine Dessaulles, la querelle universitaire, **Canada-Revue**, Laurent-Olivier David, victime de ce pouvoir. Le pouvoir prescriptif et l'instauration de l'Association de la jeunesse canadienne-française et l'Action sociale catholique. Une censure efficace (1910-1940) et quelques cas exemplaires : Rodolphe Girard, Arsène Bessette, Albert Laberge, les femmes au tournant des années 30, Jean-Charles Harvey.

La censure étatique :

La liberté de la presse au tournant des années 20 (l'affaire Roberts); le cinéma et l'incendie du Laurier Palace (1927); l'invasion des **Comic books** et la question de l'obscénité, vers 1940-1950; **Refus global** (1948); la révolution cachée de la littérature érotique (1950-1960).

ELC 226 LA CENSURE AU QUÉBEC

Approche pédagogique

L'essentiel du cours sera assumé par le professeur, sous forme d'exposés et de discussions.

Évaluation

Les modalités d'évaluation seront déterminées lors du premier cours.

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.